

FSE+ Formation

Un besoin de financement ?

Avec le FSE+, l'Etat finance la formation des salarié·e·s des entreprises touchées par les transitions actuelles.

POUR QUI ?

Tous·tes les salarié·e·s sont concerné·e·s

Entreprises éligibles

Toutes les entités exerçant une activité économique : entreprises, associations... quelle que soit leur taille ou leur statut



THÉMATIQUES CONCERNÉES

- Transition écologique
- Transition numérique

FSE+ favorise les formations facilitant l'adaptation aux impacts de la révolution digitale et de la transition écologique.



MODALITÉS

Les actions de formation éligibles sont :

- En présence continue d'un formateur

Réalisées
au plus tard
le 31/12/2025



PRISE EN CHARGE

Toutes les entreprises
du coût pédagogique

50%



LES OPCO RESTENT DÉCISIONNAIRES

La demande de financement est à faire auprès de l'OPCO qui valide l'éligibilité des actions de formation envisagées

PAS DE RÉTROACTIVITÉ

Aucune prise en charge pour des formations débutées avant le dépôt de la demande

